



NOTE DE L'ARRÊTISTE : Ce document fera l'objet de retouches de forme avant la parution de sa version définitive dans le *Recueil des décisions des Cours fédérales*.

APPELS NOTÉS
(Août 2025)

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

La décision *Bayer Inc. c. Amgen Canada Inc.*, T-2728-23, 2025 CF 107, a été confirmée en appel (A-64-25, 2025 CAF 142), les motifs du jugement ayant été prononcés le 8 août 2025.

La décision *Englobe Environnement Inc. c. Canada (Agence d'inspection des aliments)*, T-758-22, 2023 CF 1676, [2022] 4 R.C.F. F-7, a été confirmée en appel (*sub nom. Biogénie Canada Inc. c. Canada (Agence d'inspection des aliments)*, A-17-24, 2025 CAF 150). La décision, qui a été prononcée le 25 août 2025, sera publiée sous forme de fiche analytique dans le *Recueil des décisions des Cours fédérales*.

La décision *Millennium Funding, Inc. c. Bell Canada*, T-1062-21, 2023 CF 764, [2023] 2 R.C.F. F-11, a été infirmée en partie en appel (A-152-23, 2025 CAF 153), les motifs du jugement ayant été prononcés le 29 août 2025.

La décision *Whaling c. Canada*, T-455-16, 2024 CF 712, a été infirmée en appel (A-199-24, 2025 CAF 140). La décision, qui a été prononcée le 1^{er} août 2025, sera publiée sous forme de fiche analytique dans le *Recueil des décisions des Cours fédérales*.

COUR SUPRÊME DU CANADA

Demandes d'autorisation de pourvoi

Administration de l'Aéroport International de St. John's c. Thibodeau, A-114-22, 2024 CAF 197, le juge Boivin, J.C.A., jugement en date du 25 novembre 2024, autorisation de pourvoi à la C.S.C. accordée le 28 août 2025.

Administration des aéroports régionaux d'Edmonton c. Thibodeau, A-112-22, 2024 CAF 196, le juge Boivin, J.C.A., jugement en date du 25 novembre 2024, autorisation de pourvoi à la C.S.C. refusée le 28 août 2025.

Double Diamond Distribution Ltd. c. Crocs Canada, A-249-22 (dossier principal), A-102-23, 2024 CAF 204, le juge Locke, J.C.A., jugement en date du 29 novembre 2024, autorisation de pourvoi à la C.S.C. refusée le 21 août 2025.